

## Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:edu-braine@helha.be">edu-braine@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:edu-leuze@helha.be">edu-leuze@helha.be</a>
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : <a href="mailto:edu-loerval@helha.be">edu-loerval@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RH3203 Appréhender la progression des apprentissages en scie			
Ancien Code	PERH3B23PRGSH	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C /Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EHB3230		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><b>HELHa Braine-le-Comte</b>  <b>Claire LIBERT</b> (<a href="mailto:libertc@helha.be">libertc@helha.be</a>)  Fabienne PEERS (<a href="mailto:peersf@helha.be">peersf@helha.be</a>)  Carine DENDAL (<a href="mailto:dendalc@helha.be">dendalc@helha.be</a>)</p> <p><b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b>  ()</p> <p>Thierry CUVELIER (<a href="mailto:cuveliert@helha.be">cuveliert@helha.be</a>)  Laure-Anne VAN DEYNZE (<a href="mailto:vandeynzel@helha.be">vandeynzel@helha.be</a>)</p> <p><b>HELHa Loverval</b>  <b>Baptiste CUVELIER</b> (<a href="mailto:cuvelierba@helha.be">cuvelierba@helha.be</a>)  Samir ABI (<a href="mailto:abis@helha.be">abis@helha.be</a>)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette UE vise à mettre en évidence la progression des apprentissages en sciences humaines à travers l'évaluation. Les étudiants devront justifier des choix didactiques et méthodologiques.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.2 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

- 3.2.1 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**

Sous Compétence 4.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en

éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

4.1.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

### **Acquis d'apprentissage visés**

Au terme de l'UE, les étudiants sont à même de justifier des choix didactiques ou méthodologiques en matière d'évaluation en fonction de la progression des éléments enseignés et appris.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERH3B23PRGSHA Appréhender la progression des apprentissages en sciences hu	15 h / 1 C
PERH3B23PRGSHB Appréhender la progression des apprentissages en sciences hu	15 h / 1 C
PERH3B23PRGSHC Appréhender la progression des apprentissages en sciences hu	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERH3B23PRGSHA Appréhender la progression des apprentissages en sciences hu	10
PERH3B23PRGSHB Appréhender la progression des apprentissages en sciences hu	10
PERH3B23PRGSHC Appréhender la progression des apprentissages en sciences hu	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

**Néant**

## **5. Cohérence pédagogique**

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Appréhender la progression des apprentissages en sciences hu			
Ancien Code	6_PERH3B23PRGSHA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEHB3231		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Fabienne PEERS</b> ( <a href="mailto:peersf@helha.be">peersf@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### **Introduction**

Cette UE vise à mettre en évidence la progression des apprentissages en sciences humaines jusqu'à la 3e année du secondaire. La maîtrise de cette progression doit permettre aux étudiants de justifier des choix didactiques et méthodologiques compte tenu du niveau d'enseignement.

#### **Objectifs / Acquis d'apprentissage**

Au terme de l'UE, les étudiants sont à même de justifier des choix didactiques ou méthodologiques, y compris en matière d'évaluation, en fonction de la progression des éléments enseignés et appris.

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### **Contenu**

Des objets d'apprentissage de l'histoire de la M1 à la S3 ;

La progressivité des apprentissages en histoire

Les contributions de la formation historique aux domaines transversaux 6, 7 et 8 ;

Les liens entre la formation historique et les autres disciplines ;

Des choix didactiques et méthodologiques à la lumière de la progression des apprentissages ;

#### **Démarches d'apprentissage**

Activités individuelles ou collaboratives lors de période en présentiel ou en autonomie.

Ces activités seront alternées avec des temps de structuration des connaissances ou de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés.

#### **Dispositifs d'aide à la réussite**

La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

Des moments d'interactions et de questionnement en groupe seront aménagés par le professeur lors des cours.

## **Sources et références**

Manuels scolaires disponibles à la bibliothèque.  
Référentiel du Tronc commun en sciences humaines.  
Portail numérique : <https://prof.scienceshumaines.be>.  
Programme Segec S1

## **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Publications sur ConnectED (supports de cours)

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historique, géographique et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'unité d'enseignement est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage.

Un échec à l'un ou plusieurs des volets de l'Unité d'enseignement donne lieu à un échec de l'Unité d'enseignement (principe de la note absorbante).

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Appréhender la progression des apprentissages en sciences hu			
Ancien Code	6_PERH3B23PRGSHB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEHB3232		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Claire LIBERT</b> ( <a href="mailto:libertc@helha.be">libertc@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### **Introduction**

Cette UE vise à mettre en évidence la progression des apprentissages en sciences humaines de la première maternelle à la 3e année du secondaire. La maîtrise de cette progression doit permettre aux étudiant.e.s de justifier des choix didactiques et méthodologiques compte tenu du niveau d'enseignement.

#### **Objectifs / Acquis d'apprentissage**

Au terme de l'UE, les étudiant.e.s sont à même de :

- rappeler les différents savoir, savoir-faire et compétences abordés dans l'enseignement de la géographie selon les niveaux du primaire ainsi que leur méthodologie d'enseignement,
- analyser les liens entre la géographie et d'autres disciplines enseignées au niveau primaire,
- justifier des choix didactiques ou méthodologiques réalisés de la P5 à la S3 en faisant référence à la progression des éléments enseignés et appris par les élèves les cycles précédents.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### **Contenu**

Les objets d'apprentissage de la géographie de la M1 à la S3 ;

La progressivité des apprentissages en géographie

Les contributions de la formation géographique aux domaines transversaux 6, 7 et 8 ;

Les liens entre la formation géographique et les autres disciplines ;

Des choix didactiques et méthodologiques à la lumière de la progression des apprentissages ;

#### **Démarches d'apprentissage**

L'acquisition des savoirs, savoir-faire et compétences visés se construira à travers des activités individuelles ou collaboratives, en présentiel ou en autonomie. Ces phases d'apprentissage actif alterneront avec des temps dédiés à la structuration des connaissances et à la clarification des objectifs. Les étudiant.e.s sont acteurs de leur formation et devront donc compléter les supports mis à leur disposition par une prise de notes assidues.

#### **Dispositifs d'aide à la réussite**

La réussite passe avant tout par une présence active aux cours. À la demande de l'étudiant, des rencontres de travail/remédiation peuvent être organisées. Des moments d'interactions et de questionnement en groupe seront également aménagés par le professeur lors des cours.

## **Sources et références**

Manuels scolaires disponibles à la bibliothèque.  
Référentiel du Tronc commun en sciences humaines.  
Portail numérique : <https://prof.scienceshumaines.be>.

## **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Publications sur ConnectED

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation de l'UE consiste en trois évaluations disciplinaires composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historique, géographique et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'unité d'enseignement est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage. Un échec à l'un ou plusieurs des volets de l'Unité d'enseignement donne lieu à un échec de l'Unité d'enseignement (principe de la note absorbante).

L'étudiant devra représenter en seconde session (Q3), uniquement l'AA ou les AA en échec(s).

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	50		
Période d'évaluation			Exo	50	Exe	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

Les principes d'évaluations ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Cependant, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Appréhender la progression des apprentissages en sciences hu			
Ancien Code	6_PERH3B23PRGSHC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEHB3233		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Carine DENDAL</b> ( <a href="mailto:dendalc@helha.be">dendalc@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### **Introduction**

Cette UE vise à mettre en évidence la progression des apprentissages en sciences humaines jusqu'à la 3e année du secondaire. La maîtrise de cette progression doit permettre aux étudiants de justifier des choix didactiques et méthodologiques compte tenu du niveau d'enseignement.

#### **Objectifs / Acquis d'apprentissage**

Au terme de l'UE, les étudiants sont à même de justifier des choix didactiques ou méthodologiques, y compris en matière d'évaluation, en fonction de la progression des éléments enseignés et appris.

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### **Contenu**

Des objets d'apprentissage des sciences économiques et sociales

La progressivité des apprentissages en sciences économiques et sociales

Les contributions de la formation économique et sociale aux domaines transversaux 6, 7 et 8

Les liens entre la formation économique et sociale et les autres disciplines

Des choix didactiques et méthodologiques à la lumière de la progression des apprentissages

#### **Démarches d'apprentissage**

Activités individuelles ou collaboratives lors de période en présentiel ou en autonomie.

Ces activités seront alternées avec des temps de structuration des connaissances ou de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés.

#### **Dispositifs d'aide à la réussite**

La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

Des moments d'interactions et de questionnement en groupe seront aménagés par le professeur lors des cours.

## **Sources et références**

Manuels scolaires disponibles à la bibliothèque.  
Référentiel du Tronc commun en sciences humaines.  
Portail numérique : <https://prof.scienceshumaines.be>.  
Programme Segec S1

## **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :  
Publications sur ConnectED (supports de cours)

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historique, géographique et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'unité d'enseignement est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage.

Un échec à l'un ou plusieurs des volets de l'Unité d'enseignement donne lieu à un échec de l'Unité d'enseignement (principe de la note absorbante).

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).